[Imputation budgétaire] [Donnée 2] Donnée 3 [Donnée 4]



Ministère de [...]

Arrêté n° [...] portant révocation

Le [La] ministre [...],

Vu le code des pensions civiles et militaires de retraite ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre V du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n° 84-961 du 25 octobre 1984 modifié relatif à la procédure disciplinaire concernant les fonctionnaires de l'Etat;

Considérant que (à saisir) (*IL CONVIENT D'INDIQUER LE DÉTAIL DES FAITS REPROCHÉS À L'INTÉRESSÉ(E)*);

Vu l'avis du conseil de discipline,

Arrêt[e]:

: La révocation est prononcée à l'encontre de [M. / Mme] [Nom] [Prénom], [Grade], [Echelon], affecté[e] au sein de : [affectation administrative] - [affectation opérationnelle], à Article 1er

compter du [...].

Article 2 L'intéressé[e] est radié[e] des cadres à compter du [...] après épuisement de ses droits à

congés.

Article 3 L'intéressé[e] dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R.

421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement

compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 [Le directeur [La directrice] des ressources humaines du ministère de [...] est chargé[e] de

l'exécution du présent arrêté.]

Fait le (...)

Pour le [la] ministre et par délégation :

Pour le directeur [la directrice] des ressources humaines et par délégation :

[Fonction],

[Prénom + NOM]